

Relever le défi énergétique



Envolée des factures d'énergie, sobriété énergétique, transports, isolation des logements, énergie décarbonée...

Nous vous invitons à débattre de la situation énergétique

le SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2022 à 14H30

SALLE CHARPENTIER, derrière la Mairie de NOGENT-SUR-OISE

En présence de : **Loïc PEN**, chef de file du groupe Nogent en commun à la Mairie de Nogent-sur-Oise et candidat de la gauche rassemblée aux législatives (Nupes) • **Catherine DAILY**, conseillère départementale de l'Oise, Présidente du groupe de gauche au Département • **Karim BOUKHACHBA**, 2^{ème} Adjoint au Maire de la ville de Creil, Vice-Président de l'agglomération Creil Sud Oise.

UNE ÉLECTRICITÉ AU JUSTE PRIX
POUR LES USAGERS, LES COLLECTIVITÉS, LES ENTREPRISES,
EST UN GAGE DE LOCALISATION INDUSTRIELLE.

Notre électricité qui était une des moins chères d'Europe a vu son prix augmenter de façon exponentielle sans que les coûts de production n'en soient à l'origine. Dans le marché unique européen, le prix de gros de l'électricité est égal au coût marginal de la dernière unité de production appelée en renfort et c'est bien souvent une centrale au gaz.

Depuis la loi « NOME » en 2010, le calcul de la tarification de l'électricité se fait par empilement des coûts dont une part est indexée sur les prix du marché.

➔ **Nous proposons de décorréliser complètement le Tarif Réglementé de Vente (TRV) du marché pour revenir à un prix du kWh basé sur le coût de production réel** et mettre en place une commission pluraliste (usagers, élus, salariés) garante de la fixation des prix.

Les sites ayant une puissance souscrite supérieure à 36kVA (artisans, collectivités locales, hôpitaux, entreprises...) doivent pouvoir bénéficier, à nouveau, de ces tarifs.

Il faut mettre fin au système de l'Arenh qui spolie EDF et réduire la TVA à 5,5 % sur la consommation des usagers domestiques.

L'accueil au public exige que les fournisseurs mettent en place des interlocuteurs solidarité de proximité avec les usagers et versent une contribution financière au Fonds de Solidarité Logement.

Toutes ces mesures que nous proposons permettront de réduire la précarité énergétique en France. L'augmentation des salaires par la remise en route de l'échelle mobile des salaires indexée sur l'inflation permettra d'y mettre fin.

La réduction de la consommation nécessaire, ne doit pas être mise en œuvre aux détriments de la satisfaction des besoins fondamentaux : logements de qualité et correctement chauffés, mobilité, une alimentation saine, etc.

COMMENT SATISFAIRE NOS BESOINS EN ÉLECTRICITÉ ET ÉNERGIE TOUT EN ASSURANT LA SORTIE DE NOTRE DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES ?

La fermeture de moyens de production pilotables en France et en Europe a fragilisé l'équilibre production/consommation au point de réduire les marges de manœuvre pour passer l'hiver. Nous passons d'un modèle où la production s'adaptait aux besoins à un autre où ce sont les besoins qui doivent s'adapter à la production disponible. Cela avec un signal prix qui creuse les inégalités entre les citoyens.

➔ Nous proposons pour assurer notre sécurité d'approvisionnement, notre indépendance énergétique, atteindre les objectifs de réindustrialisation et répondre aux besoins des populations, de **miser sur une production électrique décarbonée et pilotable très importante qu'incarnent le nucléaire et l'hydroélectricité.**

Grâce à ce mix électrique, à ce jour, notre pays fait figure de très bon élève et détient le record du monde du kWh le plus décarboné à plus de 90 %. Gardons cet avantage en prolongeant le parc actuel aussi longtemps que la sûreté des réacteurs le permet, lançons dès maintenant la construction de 6 EPR *a minima*, développons la recherche, aujourd'hui freinée, sur la 4^{ème} génération Astrid et les SMR. La loi qui prévoit la fermeture de 12 réacteurs doit être abrogée. L'ouverture à la concurrence de nos barrages hydrauliques doit être stoppée et leur exploitation doit rester sous maîtrise publique. Le développement de stations de transfert d'énergie par pompage (STEP) qui, avec nos barrages sont les seuls moyens de stockage à grande échelle, doit être réalisé.

Le développement des énergies renouvelables intermittentes (solaire, éolien) est indispensable, mais doit faire l'objet d'une planification rigoureuse par l'État et porté par des sociétés 100 % publiques. Il est indispensable de veiller à la cohérence de leur intégration territoriale ainsi qu'à la stabilité du réseau électrique tant que des moyens de stockage à grande échelle ne seront pas opérationnels. Leur intégration territoriale doit être équilibrée, correspondre aux réalités locales comme aux attentes des riverains en matière de préservation de leur cadre de vie. L'impact de leur coût, répercuté aujourd'hui sur la facture des consommateurs doit être évalué notamment sur les nécessaires investissements dans les réseaux de distribution et de transport. Il convient de développer des énergies renouvelables non destinées à produire de l'électricité telles que le bois, la production de méthane non fossile (méthanisation) ou les agrocarburants.

COMMENT PLANIFIER ET FINANCER NOTRE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Nous pensons qu'il faut sortir de la logique capitaliste où seule compte la recherche du marché le plus rentable à investir pour faire un maximum de profit.

Il est urgent de mettre en place **un pôle public regroupant l'ensemble des grandes entreprises publiques et privées dont Total Énergies**, des centres de recherche dont le CEA et un puissant service public autour d'EDF et Engie qui seront nationalisées. S'appuyant sur un processus de planification énergétique et un réseau national de distribution, il sera le garant de la souveraineté énergétique et de l'accès à l'énergie abordable des citoyens et des entreprises en assurant un développement équilibré des territoires.

Nous voulons une véritable propriété collective du service public démocratisé, qui associe, dans la décision et la gestion, les salariés, les usagers, les collectivités locales.

Étant donné les liens d'interdépendance européens et internationaux, nous proposons **une révision des articles du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) sur l'énergie.** Plutôt que la concurrence stérile de tous contre tous, jouons la coopération, la mutualisation et la complémentarité et proposons la création d'une agence européenne de l'énergie. Il faut stopper cette « logique » du marché européen où domine la spéculation.

Relevons le défi
des Jours heureux !

J'ADHÈRE



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____ Tél : _____

FÉDÉRATION DE L'OISE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS - 8 rue de Beauvoisis 60100 CREIL - 03 44 55 27 96



@pcfoise60



<http://oise.pcf.fr>



pcf.oise@orange.fr